

Publié le 29 novembre 2021

RECONNAISSANCE RENOUVELÉE POUR FEDEREC : LA FÉDÉRATION DÉCLARÉE « ORGANISATION PROFESSIONNELLE REPRÉSENTATIVE » AU JOURNAL OFFICIEL DU 27 NOVEMBRE 2021

FEDEREC conforte sa position de fédération professionnelle dynamique.

L'arrêté du 6 octobre 2021 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective des industries et du commerce de la récupération (no 0637) a été publié au Journal officiel le 27 novembre dernier. En 2017, le Ministère du Travail accordait déjà à **FEDEREC** le statut d'organisation professionnelle représentative de la branche. Avec cette reconnaissance renouvelée, **FEDEREC** conforte sa position de fédération professionnelle dynamique.

Pour Sylviane TROADEC, Présidente de la Commission sociale de **FEDEREC**, c'est la reconnaissance d'un travail de fond engagé depuis des années avec les partenaires sociaux, porté par les équipes des collaborateurs de FEDEREC, avec le concours indispensable des fédérations régionales qu'elle remercie chaleureusement.

Le Conseil d'administration de **FEDEREC** et son Président François EXCOFFIER s'en félicitent et ajoutent « *Il était essentiel, pour défendre au mieux les intérêts de nos adhérents, que notre Fédération soit à nouveau reconnue représentative à 100 %* ».

À PROPOS DE FEDEREC

FEDEREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du recyclage.

Elle est régie par le Livre IV, Titre I^{er} du Code du Travail.

Créée en 1945, **FEDEREC** représente 1 200 entreprises soit 2 400 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation des matières premières issues du recyclage.

FEDEREC est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

Chiffres-clés 2020

71,5 Mt de matières collectées, dont 41,5 Mt de déchets du Bâtiment – 7,6 Mrds € de Chiffre d'affaires – 531 M € d'investissements – 1 200 entreprises de recyclage – 2400 établissements - 31 000 emplois directs, non délocalisables – 19,6 Mt de CO2 évitées équivalent à 84% des émissions annuelles du transport aérien français – 108 TWh évités équivalents à la production finale de 14 réacteurs nucléaires en France

LES ENTREPRENEURS DU RECYCLAGE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE